

dans 17 villes

Hausses record à Levallois et Saint-Cloud

L EVALLOIS décroche cette année la première place en matière de hausse de la taxe d'habitation. Ses contribuables devront faire face à une augmentation de 5,9 %. Une évolution qui serait due aux répercussions de la réforme de la taxe professionnelle, selon Isabelle Balkany, première adjointe au maire UMP, Patrick Balkany. « La taxe professionnelle, versée par les entreprises, représente 65 % des impôts locaux de la ville, contre 35 % pour les autres taxes (habitation et foncier) », explique cette dernière. Or, la réforme a fait perdre à la commune plus de la moitié de ses bases par la seule suppression de la « part salaires ». La taxe professionnelle a donc dû être ajustée, pour disposer des recettes permettant de conserver le même niveau et la même qualité de services.

Le pillage des parcmètres pèse à Saint-Cloud

« Mais on ne peut pas augmenter la taxe professionnelle sans augmenter de façon proportionnelle la taxe d'habitation. C'est la loi », rappelle Isabelle Balkany, qui reconnaît : « C'est un transfert inéquitable de fiscalité entre les entreprises et les habitants, et cela pénalise les villes qui, comme Levallois, ont fait un véritable effort d'accueil des entreprises ». Mais l'élue souligne que les habitants de Levallois bénéfi-



LEVALLOIS, PLACE DE LA MAIRIE. Pour expliquer la hausse des impôts locaux de 5 %, la mairie précise que « les habitants bénéficient de prestations neuf fois supérieures au montant de leur taux d'habitation ». (LP/C.H.)

cient en moyenne de prestations municipales d'une valeur neuf fois supérieure au montant de leur taxe d'habitation (1 995 € dépensés dans les services par habitant, contre 230 € payés en moyenne par habitant).

A Saint-Cloud, deuxième hausse la plus importante avec + 5 %, la municipalité justifie sa décision par une baisse des recettes et des dépenses importantes nécessaires au financement du « plan d'équipement collectif » de la ville. La mise en place de la prestation de service unique imposée par la caisse d'allocations familiales aurait fait perdre à la ville une recette de l'ordre de 450 000 €. Le pillage des parcmètres, avant l'instauration de Moneo, serait également respon-

sable d'un important manque à gagner. Dans le même temps, la ville engage d'importants investissements avec la construction d'un centre polyvalent, d'une crèche et d'un espace sportif sur les bords de Seine.

Il n'empêche, élu il y a un an à peine, après la démission de son prédécesseur, le nouveau maire UMP, Eric Berdoati, prend le risque de fâcher une partie des électeurs. Patrick Thélot, l'un de ses opposants de droite, l'avait mis en garde lors du débat d'orientation budgétaire sur une éventuelle hausse de la pression fiscale, faisant remarquer que « les contribuables cloudoaldiens sont très vigilants ».

F.H.

LES FAITS DIVERS EN FLASH

MARNES-LA-COQUETTE Grièvement blessée dans l'incendie de sa maison

B RÛLÉE à 80 % dans l'incendie de sa maison, une femme de 53 ans était entre la vie et la mort hier. Son fils, intoxiqué par les fumées, est légèrement blessé. L'incendie est vraisemblablement d'origine accidentelle et pourrait avoir été causé par une cigarette. Vers 9 heures hier, un voisin de la victime remarque de la fumée s'échappant de cette maison de l'avenue du Fer-à-Cheval, à Marnes-la-Coquette. Quand les pompiers arrivent sur place, pas de flammes mais cette persistante odeur de fumée. La porte du pavillon est forcée. Les secouristes découvriront la quinquagénaire, grièvement brûlée, près de son lit. Au premier étage, son fils de 18 ans, est légèrement intoxiqué, très choqué, mais il n'est pas brûlé.

D'après les tout premiers éléments de l'enquête, confiée au commissariat de Saint-Cloud, la victime souffre de dépression et absorbe des médicaments pour lutter contre son mal. Elle serait également grosse fumeuse. Il se pourrait qu'elle se soit tout simplement endormie sans avoir éteint sa cigarette. Mais les spécialistes du laboratoire central de la préfecture de police parisienne ont effectué des prélèvements.

Les résultats des analyses devraient apporter quelques éclaircissements.

V.M.

LEVALLOIS Le squat muré après le sinistre

A U lendemain de l'incendie qui a ravagé un immeuble squatté de la rue Jules-Guesde, à Levallois, samedi midi, l'accès à la cour menant au bâtiment a été muré. La structure présentait des risques d'effondrement.

« Par mesure de sécurité, nous avons dû faire évacuer le bâtiment », précise une source policière. L'immeuble donnant sur la rue, distinct du bâtiment incendié, risquerait aussi de s'effondrer.

« On nous demande de partir », déplore Sanaa, occupante sans titre d'un petit appartement. Avec son mari, cette jeune femme était d'ailleurs en train de faire ses cartons hier après-midi.

« Des experts doivent examiner l'état de l'immeuble donnant sur la rue et vérifier s'il présente également un risque d'effondrement », confirme la municipalité. Mais hier soir, rien n'était encore arrêté. Pour autant, Sanaa et son mari sont persuadés de devoir quitter les lieux. Samedi midi, « je me reposais et j'ai senti l'odeur de brûlé », raconte Sanaa. Je suis sortie et j'ai vu une sorte de brouillard. » En quelques secondes, Sanaa coupe l'arrivée de gaz, débranche toutes les prises, enfle une veste et se précipite à l'extérieur. Quelques heures plus tard, le feu est éteint.

Les occupants du bâtiment brûlé, tous squatters, ne peuvent réintégrer les quelques appartements qui ne sont pas complètement détruits. Le risque d'effondrement est trop important. Les squatters quittent les lieux.

Dimanche après-midi, après plusieurs visites des sapeurs-pompiers venus vérifier qu'aucun foyer ne couvait encore dans les décombres, l'accès est muré. Le commissariat de Levallois est chargé d'enquêter sur cet incendie, vraisemblablement accidentel, qui a démarré au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le vigile de la maison Guerlain ligoté

P OUR cambrioler plus tranquillement le siège de la maison Guerlain, à Levallois, un trio de malfaiteurs n'a pas hésité à braquer une arme sur le vigile du site avant de le ligoter. Mais les braqueurs n'avaient manifestement pas prévu le déclenchement de l'alarme... De bon matin, dimanche, un des malfaiteurs surgit devant l'agent de sécurité, le menace d'une arme de poing pendant que deux complices le menotent et lui enfilent une cagoule sur la tête. Ainsi « débarrassé » du vigile, le trio pénètre dans les locaux, vraisemblablement à la recherche de matériel à dérober.

Mais rapidement, l'alarme se déclenche. Dès que la sirène retentit, les malfaiteurs décampent, laissant l'agent de sécurité attaché. Au prix d'interminables contorsions, le vigile parviendra à se libérer et donner l'alerte.

D'après les premiers éléments de l'enquête, confiée au service départemental de la police judiciaire, les cambrioleurs auraient emporté des clés d'accès à l'immeuble, situé avenue du Président-Wilson.

L'ACTU EN FLASH

DISTINCTION Jean-Jacques Guillet reçoit une Marianne d'or

D ÉPUTÉ et conseiller général UMP des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Guillet recevra aujourd'hui, à 11 heures, à l'hôtel de Lassay, la Marianne d'or de l'intercommunalité (catégorie proximité) dans le cadre de ses activités au sein du Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France. Président depuis 1983 de cette entité centenaire, qui regroupe 176 communes de la région, Jean-Jacques Guillet, qui œuvre pour la démocratie locale et le développement durable, recevra cette distinction, récompensant les meilleures pratiques des acteurs du développement local.

cndp
Commission particulière
du débat public

EXTENSION DU TRAMWAY À PARIS

à l'Est de la Porte d'Ivry à la Porte de la Chapelle
à l'Ouest du Pont du Garigliano à la Porte d'Auteuil



RÉUNION PUBLIQUE

13 avril 2006 à 19h

Mairie du 16^e arrondissement

Mairie (salle des fêtes) - 71, avenue Henri Martin - 75116 Paris
M^o Rue de la Pompe ou Trocadéro

www.debatpublic-extensiontramparis.org

30 JANVIER 2006 - 15 MAI 2006
PARTICIPEZ AU DÉBAT